
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 23 septembre 2019 à 10 h
Salle multifonctionnelle, 500, Montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur des travaux publics
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement substitut
Madame Louise Richard, Directrice de la culture, sports, loisirs et développement social

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 10 h.

CA19 28 280

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du lundi 23 septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10 - Période de questions du public

Début : 10 h 03

Guillaume Côté

Projet Terrasse Martin – égout pluvial

Richard Sabourin

Collecte de déchets domestiques et recyclables

Fin : 10 h 13

CA19 28 281

Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour l'élaboration des plans et devis pour la reconstruction de la chaussée ainsi que la construction d'un nouvel égout sanitaire avec un poste de pompage de la rue Terrasse Martin, pour un montant de 210 052,43 \$, t.t.i., plus 15 % de budget contingent, totalisant une somme de 241 560,29 \$, t.t.i.

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

1. D'autoriser une dépense de 241 560,29 \$, incluant les taxes et 15% de budget contingent, pour l'élaboration des plans et devis pour la reconstruction de la chaussée ainsi que la construction d'un nouvel égout sanitaire avec un poste de pompage de la rue Terrasse Martin,
2. D'octroyer un contrat à l'entreprise "Axor Expert-Conseil" au montant de 241 560,29 \$, incluant les taxes et 15% de budget contingent;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1190543004

CA19 28 282

D'approuver la convention de bail entre l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et l'organisme Perspective communautaire pour la santé mentale pour la location du deuxième étage de l'édifice situé au 15 795, boulevard Gouin ouest à Sainte-Geneviève, pour une durée d'un an, soit du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020, avec une option de renouvellement d'un terme additionnel d'une année, pour un loyer mensuel de 2000 \$ incluant l'électricité, plus les taxes applicables

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

- D'approuver la convention de bail entre l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et l'organisme Perspective communautaire pour la santé mentale pour la location du deuxième étage de l'édifice situé au 15 795, boulevard Gouin ouest à Sainte-Geneviève, pour une durée d'un an, soit du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020, avec une option de renouvellement d'un terme additionnel d'une année, pour un loyer mensuel de 2000 \$ incluant l'électricité, plus les taxes applicables;
- D'autoriser le maire de l'arrondissement et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer, pour et au nom de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, ladite convention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1192714045

CA19 28 283

Levée de la séance

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 23 septembre 2019, à 10 h 17.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Normand MARINACCI
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1 octobre 2019.